

<http://www.plandecuques.fr/canal-de-marseille-danger-de-noyade>



# CANAL DE MARSEILLE - DANGER DE NOYADE

- Au quotidien - Sécurité/Prévention -



Date de mise en ligne : vendredi 22 juin 2018

---

Copyright © Ville de Plan de Cuques - Tous droits réservés

---

Campagne de prévention des dangers de noyade dans le Canal de Marseille.

## CANAL DE MARSEILLE



### ATTENTION DANGER !

De la Roque d'Anthéron à La Ciotat, le Canal de Marseille est un ouvrage d'exploitation qui sert à l'alimentation en eau potable des habitants de la région.  
Pour des raisons de sécurité, **la baignade y est strictement interdite.**

NE JOUEZ PAS AVEC VOTRE VIE !

En cas d'urgence, contactez le 112



112



Plus d'infos sur [eau.marseille.fr](http://eau.marseille.fr)



112



112

## LE CANAL DE MARSEILLE

Le Canal de Marseille est un ouvrage d'exploitation qui sert à alimenter en eau potable les habitants de la région provençale. Ce n'est pas un lieu de détente ni une base de loisirs. Les risques d'accidents mortels sont réels et plusieurs drames se sont malheureusement déjà produits.

### Interdiction

**De se baigner**  
À cause de la **vitesse de l'eau**. Elle y est, en moyenne, de 0,7 mètre à la seconde. Mais elle peut s'élever à tout moment lors d'une ouverture de vannes.

Et de la **profondeur du canal**. Elle varie de 2 mètres à 2,40 mètres. Ce qui empêche quiconque d'y avoir pied.

**De se promener sur les berges**  
Les risques de **chute, de blessures et de noyade** sont nombreux. Les parois du canal sont pentues et glissantes et empêchent toute remontée sur la berge.




Dans tous les endroits sensibles, des mesures de protection sont mises en place : grillages, portails, parreaux, barrières et gardiennage.

**En cas de chute**  
Ne paniquez pas et laissez vous porter jusqu'aux lignes de vie, placées régulièrement tout au long du canal, pour vous y agripper en attendant les secours.

EAUXDEMARSEILLE

Suivez nous sur...





